

INFORMATION MUNICIPALE



L'année 2016, si nous voulons rester optimistes, sera marquée par la création de la grande région Occitanie. Même si l'Occitanie est bien plus grande que les 13 départements qui la composent, c'était l'occasion unique de regrouper sous un nom chargé d'histoire, un grand nombre de citoyens qui, des Pyrénées aux Cévennes en passant par les plaines du Languedoc, partagent une même culture.

Au niveau national, et depuis de nombreuses années, toutes politiques confondues, le monde rural est trop souvent laissé pour compte au profit des grands ensembles métropolitains.

L'un des grands chantiers qui va permettre au monde rural de résister est désormais l'accès au Très Haut Débit. Une qualité de connexion qui permettra à ceux qui le souhaitent de pouvoir profiter d'un cadre de vie exceptionnel et des paysages remarquables, tout en restant connectés au reste du monde.

C'est d'ailleurs grâce à ces paysages que le site du Cirque de Navacelles a obtenu le 16 Décembre dernier lors de la commission supérieure des sites au Ministère de l'Environnement, le prestigieux 15^{eme} Label Grand Site de France : une très belle reconnaissance nationale qui se rajoute à la reconnaissance mondiale au travers des Causses et Cévennes, inscrits au patrimoine de l'UNESCO, au titre des « paysages culturels vivants de l'agropastoralisme méditerranéen ». La beauté de ces paysages n'a pas fini de faire parler et c'est bien là notre principal atout de développement économique.

Je vous souhaite à tous, habitants, résidents secondaires et amis de Vissec, une très bonne Année 2017.

BONNE ANNEE 2017

Le Maire, Laurent PONS.

MAIRIE DE VISSEC

Téléphone : 04 67 81 50 58

mail : mairie.vissec@orange.fr

Site internet : www.vissec.fr



REGARDS SUR L'ANNÉE 2016

De nouveaux habitants à Vissec :

Il y avait bien longtemps que nous n'avions pas eu de nouveaux nés à Vissec et c'est le petit Andéol au foyer d'Anaïs Trichard et Benjamin Ray qui met fin ,à cette longue période.

La petite Jenny qui est arrivée au foyer de Florence Cauvas et Laurent Montels fait aussi la joie de ses grands parents, Marie Andrée et Patrick .
Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Travaux de voirie:

Même s'ils ont pris un peu de retard, ils sont bien engagés: le parking du cimetière est terminé et le bas de la Carierrasse, qui relie La Baute à la rivière aussi.

Il manque à la société CTP de Sumène de finir les reprises de goudron dans le village. C'est l'entreprise EMA de Vissec qui réalisera les travaux de l'Escope.

Partage de l'atelier de l'Ubac:

L'entreprise EMA occupait la totalité de l'atelier depuis sa construction. Son partage a permis à Cyril Portal, *CP Mécanique*, de s'y installer dans de bonnes conditions de travail et de regrouper en un même lieu les deux entreprises artisanales du village.

Victoire sur l'Office National des Forêts :

Depuis des décennies, la commune de Vissec est en conflit avec l'ONF, administration d'un autre âge qui exerce sa tutelle sur les collectivités et ne nous permet pas de gérer les terrains de Régagnas dans de bonnes conditions.

A force de persévérance et de bagarres, le Ministre Stephane Le Foll nous a donné partiellement raison en retirant 196 ha sur 320 ha de la tutelle de l'ONF. Ce qui , dans un premier temps, nous permet d'économiser 2€X196 ha = 392€ /an, et dans un deuxième temps d'envisager de recréer le pâturage à la place des pins noirs.

Nous attendons le décret qui validera la décision.

Cinéma :

Cornélius, le meunier hurlant: ce film a été tourné sur le Causse pendant 15 jours et à Navacelles pendant 15 jours aussi entre Août et Septembre.

Les acteurs principaux sont Anaïs Demoustier et Gacon Bonaventure. Ce film devrait sortir au premier semestre 2017.

La beauté des paysages et l'accueil réservé aux équipes de tournage(pendant 4 mois) intéressent les réalisateurs et ce genre d'activité économique et la communication positive qui en découlent méritent d'être fortement soutenus.

La poste :

La commune a lancé un programme de numérotation avec les services de la Poste qui va permettre un repérage précis de toutes les adresses et toutes les boites aux lettres vétustes vont être remplacées.

Label Grand Site du Cirque de Navacelles:

Le 16 décembre au Ministère de l'environnement, le Syndicat Mixte du Cirque de Navacelles, avec une délégation d'élus, défendait son dossier de demande de Label Grand Site de France pour le Site du Cirque de Navacelles(46000 ha sur 19 communes dont 12 en totalité, départements Gard-Hérault, deux communautés de communes, le Pays Viganais et le Lodévois et Larzac .

C'est l'aboutissement d'une trentaine d'années de travail et la reconnaissance nationale de notre territoire exceptionnel (avis favorable à l'unanimité de la Commission supérieure après avis favorable à l'unanimité des deux commissions départementales Gard et Hérault le 1er Septembre et le 5 octobre).

Le Grand site du Cirque de Navacelles dont Vissec est au cœur devient ainsi le 15^{ème} Grand Site de France.

Il s'agit de la reconnaissance du travail de tous nos ancêtres depuis 5000 ans car les paysages et cette culture agropastorale adaptée à la rudesse du climat, à la rudesse du terroir, ce sont eux qui les ont créés; et c'est à nous tous , habitants de ce territoire, à faire en sorte que ces atouts, reconnus au niveau mondial (UNESCO), au niveau Européen (Natura 2000) et maintenant au niveau national (Grand Site de France), perdurent pour les générations futures.

Quelques actions que nous pouvons faire:

- ⇒ Maintenir et favoriser l'élevage et le pâturage.
- ⇒ Se battre contre la fermeture des milieux (embroussaillage) et l'enrésinement (détruire les conifères envahissants) pour conserver nos paysages et notre territoire remarquables.
- ⇒ Construire ou réparer les bâtiments en prenant un soin particulier à l'esthétique générale.

Il s'agit là de notre principal vecteur de développement économique et d'attractivité de notre territoire. Cette VUE (Valeur Universelle Exceptionnelle) dépend de l'activité de nos campagnes.

Site internet : www.cirquenavacelles.com



PROJETS

Travaux de voirie :

L'aménagement de l'Escope et l'accès handicapés de la Mairie avec l'aménagement de l'espace entrée mairie/ église a pris du retard mais seront réalisés dans les semaines qui viennent.

Travaux de gros entretien:

L'appartement "du bas ", libéré par Céline et Roland, va faire l'objet de travaux de mise à niveau(électricité, cuisine, peintures...)

La salle d'eau de l'appartement de l'Atelier, qui a déjà été repeint, sera réaménagée avant la saison.



INFORMATIONS

Secrétariat de mairie :

Katia va reprendre le travail après son congé de maternité le mardi 7 Mars 2017 .
Les nouveaux horaires d'ouverture de la mairie seront le mardi de 10H à 16 H.

Nouveaux habitants et recensement :

Sullyvan Ruffray a intégré le foyer de la famille Alleaume et passe ses diplômes de maçonnerie en alternance dans la société EMA.

Kléber Guibourg, compagnon de Yasmine Coissieux rejoint de son côté le hameau de Régagnas.

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux Vissécois.

La population officielle de la commune de Vissec est désormais de 60 habitants.

Hébergement:

Les gîtes ruraux et les investissements depuis de nombreuses années dans les appartements communaux nous permettent non seulement de pouvoir loger les nouveaux habitants mais aussi les visiteurs qui apprécient de plus en plus l'accueil proposé par Marianne avec, comme service complémentaire, les repas proposés par Sam et Virginie de l'Auberge du Causse à Blandas.

Dans une période où les aides et les subventions se raréfient, les recettes induites par les hébergements prennent une part de plus en plus importante dans le budget communal.

Site internet:

N'hésitez pas à visiter le site de la commune sur www.vissec.fr

Si vous avez de belles photos sur Vissec et que vous souhaitez les partager, vous pouvez nous les envoyer à l'adresse : mairie.vissec@orange.fr pour que nous les rajoutions sur le site.

Festivités :

La municipalité vous invite à la galette des rois le **Samedi 14 Janvier 2017**, après le souper , à 21H au Foyer.

Bonne année à tous !